

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 24 septembre 2019

**Objet : Adoption de la convention-type de période de préparation au reclassement, adoption des tarifs**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 24 septembre deux mil dix-neuf à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 17 septembre 2019, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Patrick de la MARQUE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Yves PERREE, Madame Carole RUCKERT, Madame Nadia SEISEN, Monsieur André VEYSSIERE,

**Avaient donné procuration** : Monsieur Jean-Luc CADDEDU à Monsieur Yves PERREE, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Madame Lamia KIROUANI à Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Gérard LAMBERT à Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Philippe LAURENT à Madame Carole RUCKERT, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Didier ROUSSEL à Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Ali ZAHY à Monsieur Patrick de La MARQUE.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Philippe SERIN, Madame Sophie VALLY.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Philippe CABOUL, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Adoption de la convention-type de période de préparation au reclassement, adoption des tarifs**

Le Conseil d'administration,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 81 et suivants,

Vu le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1** - d'adopter la convention type de période de préparation au reclassement ci-annexée ;

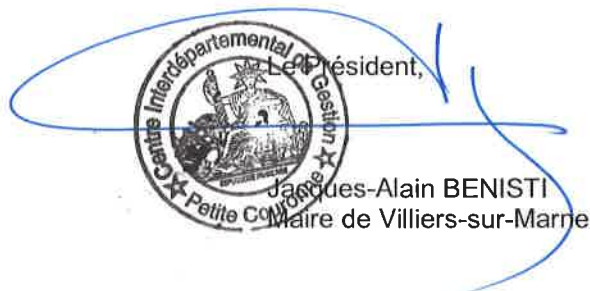
**Article 2** – d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes ;

**Article 3** – d'autoriser le Président à signer les conventions de période de préparation au reclassement des collectivités et établissements du territoire qui contiennent des dispositions conformes à celles de la convention-type annexée ;

**Article 4** – de fixer les tarifs des prestations comme suit :

	<b>Prestation</b>	<b>Tarif</b>
Remobilisation	Conseils à la collectivité	Inclus
Connaissances des métiers	Présentation des métiers de la FPT	Inclus
	Stage d'immersion dans une autre collectivité	Inclus
Entraînement pour candidatures et entretiens	En collectif : une demie journée Atelier CV et lettres de motivation et Atelier entretiens de recrutement	Inclus
Accompagnement individualisé	Entretiens individualisés au CIG (de 3 à 10 rendez-vous) <ul style="list-style-type: none"><li>- Analyse et synthèse du parcours de l'agent</li><li>- Evaluation des compétences</li><li>- Définition de postes cibles</li><li>- Préconisation de formation(s)</li><li>- Travail sur les annonces, recherches de postes, aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, simulations d'entretien</li></ul>	2 500 €
Accompagnement spécifique	Accompagnement sur mesure par un prestataire externe spécialisé	Sur devis

**Article 5** – d'autoriser en conséquence le Président à émettre les ordres de recettes correspondants.

Le Président,  
  
Jacques-Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne

